

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**  
Réf. : CDS-AMI/OP/069/2012  
**(REPUBLICATION)**

**CONTEXTE**

Dans le cadre de ses activités, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en RDC lance un Appel à Manifestation d'intérêt pour le pré qualification des sociétés qualifiées dans la fourniture du service internet et réseaux (LAN) suivant les normes requises en la matière. L'appel à Manifestation d'Intérêt a pour but de conclure un Accord à Long Terme.

**OBJECTIF**

L'objectif poursuivi à travers ce processus est d'identifier des sociétés régulièrement établies en RDC, qui possèdent des équipements ainsi que l'expertise nécessaire pour fournir le service internet et réseaux (LAN) au PNUD.

**METHODOLOGIE D'EVALUATION DES DOSSIERS  
D'EXPRESSION D'INTERET**

En vue de répondre objectivement à l'attente du PNUD et pour permettre au service des achats du PNUD de mener à bien cet exercice de pré sélection des prestataires, la procédure ci-après est à envisager :

1° : Analyse et Vérification des informations compris dans les dossiers des soumissions des fournisseurs par rapport aux différents documents requis et aux critères de pré qualification figurant dans l'Annexe 1 du présent document.

2° : Visite des installations des fournisseurs

Une visite d'entreprises sera organisée uniquement pour les entreprises dont les dossiers seront jugés recevables pour les critères de recevabilité suivantes:

1. Eligibilité Administrative
2. Capacité Technique
3. Capacité Financière

Seront jugées pré qualifiées les sociétés qui auront franchi avec satisfaction cette dernière étape de la visite des entreprises.

## **PREQUALIFICATION**

Seules les sociétés qualifiées dans le domaine de la fourniture du service internet et réseaux (LAN) seront invitées à participer à l'appel d'offres restreint que le Service Achat lancera immédiatement après l'exercice de pré qualification.

## **CONSTITUTION DU DOSSIER D'EXPRESSION D'INTERET.**

### Informations et documents requis

Les prestataires intéressés sont invités à fournir les informations suivantes :

- **Sur le plan Administratif**

1. Une copie des statuts de l'entreprise conformes aux lois du pays et dument notariés ; les PVs subséquents des AGE, ainsi que les coordonnées exactes du siège social de l'entreprise ;
2. Une copie du numéro d'Identification Nationale délivré par le ministère de l'Industrie et du Commerce (secrétariat général) ;
3. Une copie de l'Inscription au Nouveau Registre de Commerce établi au nom de l'opérateur ;
4. Attestation fiscale délivrée par la DGI ;
5. Le numéro d'affiliation au régime de sécurité sociale
6. Le Profil financier et les références bancaires de l'Entreprise ;

7. Une licence d'exploitation et l'autorisation d'œuvrer dans le domaine délivrée par le ministère de tutelle ;
8. Les états financiers certifiés (2010 et 2011).

- **Sur le plan Technique**

1. une liste détaillée des équipements et matériels à la disposition du fournisseur pour l'exécution des tâches envisagées ;
2. la preuve d'au moins 3 ans d'expérience dans le domaine de la fourniture du service internet et réseaux (LAN) ;
3. les références techniques du fournisseur ;
4. une liste détaillée des marchés exécutés avec les noms des clients et montants des marchés obtenus pendant les 3 dernières années.
5. Liste détaillée du personnel et les preuves de formations suivies en la matière.

Les critères de pré qualification sont énumérés en annexe 1 joint au présent document:

Tout prestataire intéressé par le présent appel à manifestation d'intérêt est prié de fournir les informations et documents requis. La manifestation d'intérêt doit être placée sous plis scellé, et devra nous parvenir aux adresses suivantes au plus tard le Vendredi, 22 Juin 2012 à 15h00 heure de Kinshasa et envoyés à l'adresse suivante:

Par courrier aux adresses suivantes :

Service Achats,  
PNUD – Immeuble LOSONIA, 2<sup>ème</sup> Etage  
Boulevard du 30 juin (Face Regideso)  
Kinshasa/Gombe

Avec la mention : « *Appel à Manifestation d'Intérêt pour la pré qualification des fournisseurs de service internet et réseaux (LAN) Réf. CDS-AMI/OP/069/2012* »:

Si votre expression d'intérêt n'est pas signée et scellée, elle sera simplement rejetée. Il est recommandé que la lettre de transmission du dossier comporte les numéros de téléphone et adresses courriel de l'entreprise.

**Il est vivement recommandé aux soumissionnaires de lire attentivement les instructions données, car le non-respect de ces instructions peut entraîner le rejet de votre dossier.**

Les dossiers doivent être déposés à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le Vendredi 22 juin 2012 à 15h00 heure de Kinshasa. Tous les dossiers reçus après la date et heure indiquées ou envoyées à toute autre adresse, seront rejetés.

Un panel constitué par le PNUD procédera à l'analyse des dossiers d'expression d'intérêt reçus sur la base des critères publiés en Annexe 1.

Suite à cet exercice, un appel d'offres restreint sera lancé uniquement parmi les sociétés pré qualifiées pour la sélection d'une ou plusieurs fournisseurs de service internet et réseaux (LAN) tel que mentionné ci-dessus.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit, par e-mail, à l'adresse email : [soumission.info@undp.org](mailto:soumission.info@undp.org) ;

Nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report de la date de soumission de votre proposition.

**Sincères salutations**  
**Service Achat**  
**PNUD RDC**

## ANNEXE 1

### CRITERES DE PRE QUALIFICATION – Fournisseurs de service internet et réseaux

CRITERES D'EVALUATION		ENTREPRISES					
<b>1. Eligibilité administrative</b>							
	Critères	A	B	C	D	E	...
		Oui/ Non	Oui/ Non	Oui/ Non	Oui/ Non	Oui/ Non	Oui/ Non
1.1	Une copie des statuts de l'entreprise conformes aux lois du pays et dument notariés ; les PVs subséquents des AGE, ainsi que les coordonnées exactes du siège social de l'entreprise.						
1.2	Une copie du numéro d'Identification Nationale délivré par le ministère de l'Industrie et du Commerce (secrétariat général)						
1.3	Une copie de l'Inscription au Nouveau Registre de Commerce établi au nom de l'opérateur.						
1.4	Attestation fiscale délivrée par la DGI.						
1.5	Le numéro d'affiliation au régime de sécurité sociale.						
1.6	Une licence d'exploitation et l'autorisation d'œuvrer dans le domaine délivrée par le ministère de tutelle						
	Bilan éligibilité administrative						
<b>2. Capacité technique</b>							

2.1	une liste détaillée des équipements et matériels à la disposition du fournisseur pour l'exécution des tâches envisagées ;						
2.2	la preuve d'au moins 3 ans d'expérience dans le domaine de la fourniture du service internet et réseaux (LAN) ;						
2.3	les références techniques du prestataire ;						
2.4	une liste détaillée des marchés exécutés avec les noms des clients et montants des marchés obtenus pendant les 3 dernières années.						
2.5	Liste détaillée du personnel commis aux services requis et les preuves de formations suivies en la matière.						
	Bilan capacité technique						
<b>3. Capacité financière</b>							
3.1	L'entreprise a-t-elle fourni ses Etats financiers certifiés des 2 dernières années (2010 et 2011)?						
3.2	Est-ce que ces Etats Financiers garantissent – ils une capacité financière saine capable d'assurer la réalisation à terme des services ?						
3.3	L'entreprise a-t-elle fourni ces coordonnées bancaires ?						
	Bilan capacité financière						
<b>4. Visites des entreprises</b>							
	L'Entreprise dispose-t-elle						

	d'un bureau fonctionnel à l'adresse indiquée dans les documents administratif ?						
4.1	Les équipements et outils mentionnés dans le dossier d'expression d'intérêt sont-ils vérifiables dans la majorité ?						
4.2	Le personnel commis à la fourniture de service internet et réseaux existe-t-il en réalité ?						
	Bilan visite des entreprises						
	<b>BILAN GENERAL</b>						